

**Blodelsheim en Fêtes
vous invite**

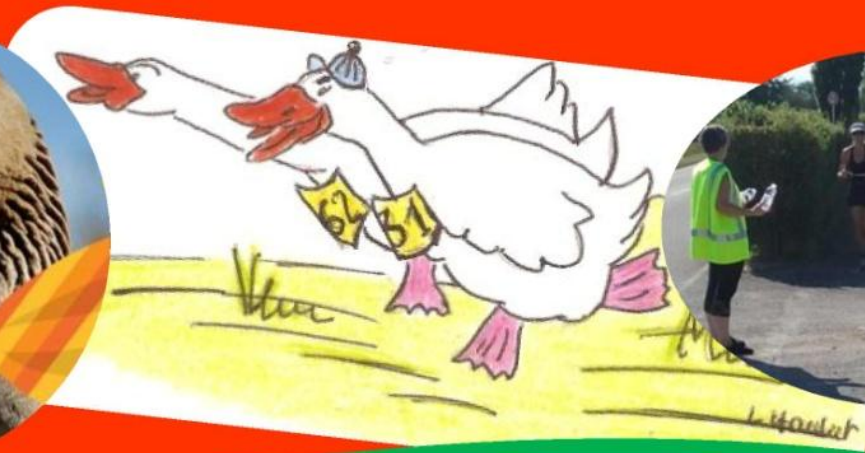


La ronde de l'oie

du S'GANZA-FASCHT

Samedi 26 août 2017

à Blodelsheim



**« Galopée off" » sans
chrono, ni classement**

Parcours de 6km ou de 10km

INFOS PRATIQUES

Galoppée OFF ouverte à tous et à toutes: runners, amateurs de marche ou marche nordique.

Organisation: AS Blodelsheim

Parcours de 6km ou de 10km partant de l'Esp'ass à 16h30, passant par le sentier pédagogique « le chemin de Garrulus » et retour à l'Esp'Ass.

Droit d'engagement 10€ par chèque libellé à l'ordre de l'A.S Blodelsheim.

Inscriptions à déposer à l'accueil de la mairie avant le 19 août 2017 à 12H.

Bulletins d'inscription téléchargeables sur le site blodelsheim.fr ou la page Facebook [Mairie de Blodelsheim](#) ou à retirer à l'accueil de la mairie de Blodelsheim.

Obligatoire : certificat médical valide (moins d'un an) ou photocopie de la Licence en cours de validité.

Les PLUS :

☞ Ravitaillement en eau sur le parcours.

☞ Parking disponible à l'Esp'Ass. Vestiaires, douches à disposition à l'arrivée.

☞ Un casse-croûte et une boisson offerts à l'issue du parcours.

Nos partenaires : La Mairie de Blodelsheim, l'association Blodelsheim en Fêtes, l'association de pêche et de pisciculture et l'amicale des sapeurs pompiers de Blodelsheim.

Bulletin d'inscription individuelle

A envoyer ou déposer en Mairie 39 rue du Général de Gaulle 68740 Blodelsheim accompagné des frais d'engagement à l'ordre de l'AS Blodelsheim et d'un certificat médical ou pour les licenciés FFA, d'une photocopie de la Licence en cours de validité.

Nom(*).....

Prénom(*)

Distance (*) 6 Km 10 KM (cocher la case correspondante)

Année de naissance(*)

Sexe (*) F M (cocher la case correspondante)

Adresse(*).....
.....

Courriel(*) :@.....

Téléphone (*) :

Club N° de licence FFA

Je dégage les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident.

Certificat médical (Loi du 23 mars 1999) pour les runners. Les non licenciés devront fournir un certificat médical original (ou copie certifiée conforme par le coureur) de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an au jour de la course. Ce certificat devra être remis au plus tard au départ, le jour de la course. Les licenciés FFA devront fournir une photocopie de leur Licence en cours.

(*) : Mention obligatoire

A(*)....., le (*).....

Signature(*) :

Pas de départ de running sans certificat médical